



# BILAN 2023-2024

---

ACCUEILS PERISCOLAIRES

SERVICE JEUNESSE, ECOLES ET SPORT  
DÉVILLE LES ROUEN

# Sommaire

INTRODUCTION .....	2
<b>I. Les garderies périscolaires .....</b>	<b>2</b>
a. Localisation des garderies.....	3
➔ Ecoles maternelles Andersen, Bitschner, Créta y .....	3
➔ Ecole Rousseau .....	3
➔ Ecole Perrault/Blum.....	3
b. Le personnel.....	3
1) Direction périscolaire.....	3
2) Les animateurs .....	5
c. Fréquentation des garderies.....	5
d. Tarification.....	5
e. Tableau de fréquentation année 2023-2024 :.....	6
f. Bilan financier garderie périscolaire.....	6
g. Le temps du midi .....	6
h. Coût salarial temps méridien et garderie.....	7
CONCLUSION .....	8

# INTRODUCTION

Depuis le 1er janvier 2025, les services Jeunesse école et sports, ainsi que la direction de l'Intendance Municipale ont été mutualisés afin que tous les temps de la journée de l'enfant soient organisés par une seule direction qu'ils soient scolaires, périscolaires ou encore extrascolaires. Cette mutualisation correspond à la volonté de la commune de mieux répondre aux besoins des familles et des enfants.

Afin de coordonner les actions éducatives, de favoriser l'épanouissement et le développement des enfants, notamment dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires. La commune a proposé un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) plan mercredi au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Le PEDT repose sur une démarche partenariale entre les acteurs locaux (collectivités territoriales, Etat, associations, écoles, familles etc.). Le Plan Mercredi est un dispositif lancé en 2018 pour structurer les activités périscolaire et extrascolaires du mercredi autour d'un cadre éducatif enrichissant et de qualité. Son objectif est de permettre un accueil des enfants cohérent, équilibré et adapté à leurs besoins, tout en bénéficiant d'aides spécifiques, notamment de la CAF.

Pour la période 2023-2024, ce temps périscolaire était assuré par le service Jeunesse, Ecoles et Sports. Deux dispositifs se distinguent, les garderies du matin et du soir avant et après les classes et celui du temps du midi.

## I. Les garderies périscolaires

Les garderies périscolaires ont pour but de répondre aux besoins des familles en offrant un encadrement sécurisé et éducatif aux enfants en dehors des horaires scolaires. Elles jouent un rôle essentiel dans l'organisation du quotidien des parents et dans le développement global des enfants.

. Cette offre va évoluer sur l'année scolaire 2024-2025 avec le classement des garderies en accueil de loisirs soumis aux exigences de la SDJES et le renforcement de la qualification des animateurs.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants aux garderies à l'année via le portail famille.

Le matin le temps d'accueil est seulement d'une heure de ce fait des coins d'animations sont mis en place pour répondre aux besoins et à l'éveil de tous les enfants (activités créées par l'animateur, un espace construction, un espace détente avec des petits livres, un espace créatif etc.)

Le soir le temps d'accueil est de 1h30, les enfants prennent dans un premier temps le goûter puis les enfants d'élémentaire peuvent s'ils le souhaitent faire leurs devoirs avec l'aide des animateurs. Par la suite, des coins autonomes sont mis en place et une suggestion d'activité construite par les animateurs est toujours proposée, elle peut être extérieure ou intérieure. Les enfants peuvent donner leurs idées pour les activités qu'ils aimeraient vivre lors des prochains temps d'accueil.

Les garderies périscolaires sont ouvertes tous les jours d'Ecole (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00. Au-delà de 18h00, les usagers peuvent être soumis à une facturation de 5 fois le tarif maximum conformément au règlement intérieur.

Une mise à jour du règlement a été voté lors du conseil municipal du 5 décembre 2024

#### a. Localisation des garderies

→ Ecoles maternelles Andersen, Bitschner, Créta

**Horaires** : 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h00

**Lieux** : Salle de restauration et/ou grande salle de jeux et possibilités d'utiliser la cour de récréation

→ Ecole Rousseau

**Horaires** : 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00

**Lieux** : Salle dédiée à la garderie et possibilités d'utiliser la cour de récréation

→ Ecole Perrault/Blum

**Horaires** : 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00

**Lieux** : Salle dédiée à la garderie et/ou bibliothèque et possibilités d'utiliser la cour de récréation

#### b. Le personnel

##### 1) **Direction périscolaire**

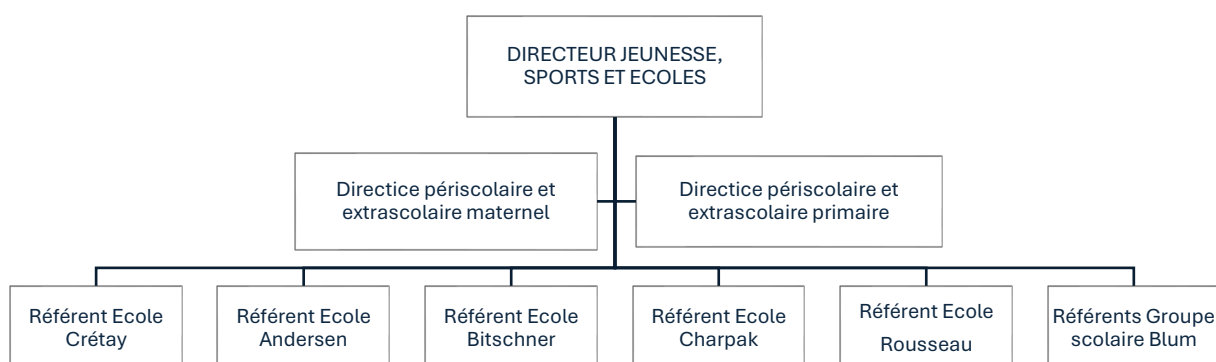
Placée sous la responsabilité du directeur du service jeunesse, écoles et sports, elle permet une meilleure transversalité entre les services des Ressources Humaines, le pôle des affaires scolaires et la restauration collective.

La direction a pour mission de :

- Piloter les équipes périscolaires : gestion des absences et des remplacements de équipes, contrôler l'encadrement des enfants, gérer les problèmes rencontrés sur les sites, former et informer les animateurs.
- Garantir le lien avec les familles : régler les conflits avec les familles, gestion des appels aux familles, des courriers, suivre les fréquentations et la facturation etc.

- Garantir le lien avec les directions d'écoles : Liaison avec les directions d'école pour assurer la passation d'informations importantes liées aux enfants et du personnels. Les référents permettant de renforcer ce lien.
- Gestion du budget alloué au périscolaire
- Gérer l'organisation des PPMS
- Gérer l'organisation du SMA.

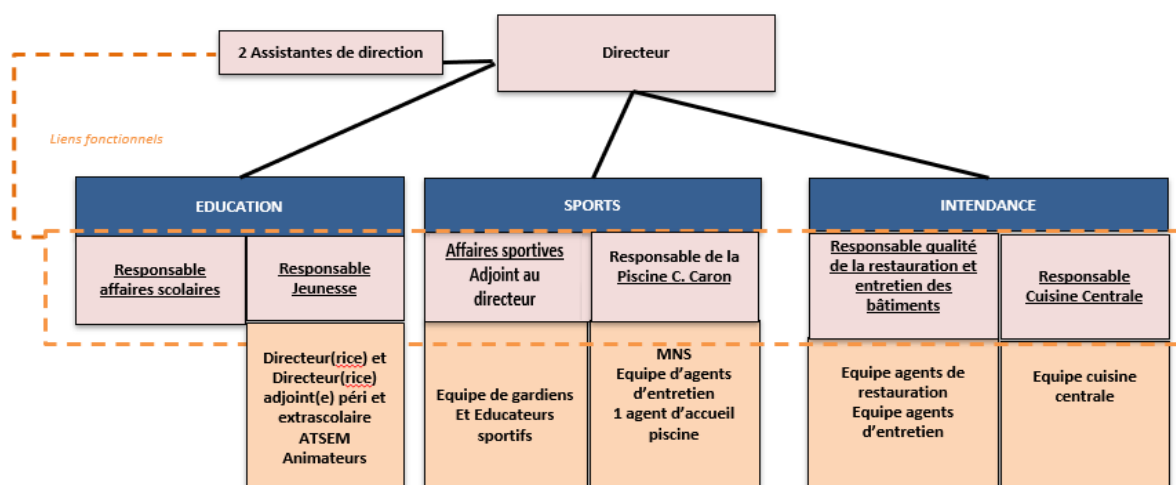
En 2023-2024, une directrice périscolaire était en charge des maternels et une autre était en charge des primaires.



Pour l'année 2024-2025, la réorganisation du service entier induit une recomposition de l'équipe.

Désormais, une directrice sera chargée de l'ensemble du périscolaire primaire et maternel avec pour la seconder un adjoint. Les deux agents seront sous la responsabilité du responsable du pôle jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### DIRECTION EDUCATION ET SPORT



## 2) Les animateurs

Les équipes sont constituées de deux animateurs par site dont au moins un animateur référent diplômé du BAFA. Au vu du souhait de la collectivité de passer nos garderies en accueil collectif de mineurs, des animateurs référents seront formés au BAFD afin de répondre aux exigences des accueils de loisirs multisites dans le courant 2025-2026.

La mise en place de thématiques, liées à celle du plan mercredi, a déjà été instaurée afin de proposer une offre plus qualitative aux enfants et aux familles. Grâce à la transition vers des accueils de loisirs matin et soir, les animateurs proposeront des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique. La direction veillera à la bonne application de celui-ci.

### c. Fréquentation des garderies

Les animateurs effectuent un pointage matin et soir des présences des enfants sur chaque créneau sur une tablette.

Ainsi, les enfants sont pointés en fonction de leur présence :

- Le matin
- Le soir
- A la journée (le matin et le soir du même jour).

### d. Tarifification

Tarifs applicables			2023/2024	2024/2025
<b>Dévillois</b>				
	<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Matin</b>	Tranche 1	De 0 à 350	1.51€	1.56€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	2.16€	2.22€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	2.63€	2.71€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	3.11€	3.20€
	<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Soir</b>	Tranche 1	De 0 à 350	2.27€	2.34€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	3.10€	3.20€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	3.80€	3.91€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	4.50€	4.64€
	<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Soir / Matin</b>	Tranche 1	De 0 à 350	3.06€	3.15€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	4.08€	4.20€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	4.99€	5.14€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	5.24€	5.40€
<b>Non dévillois</b>				
	Garderie du matin		3.17€	3.33€
	Garderie du soir		4.58€	4.81€
	Garderie matin et soir		5.34€	5.61€

e. Tableau de fréquentation année 2023-2024 :

Utilisation de la garderie durant l'année :

	ANDERSEN	BITSCHNER	BLUM	CRETAY	CHARPAK	ROUSSEAU
<b>MATIN</b>	881	1157	553	591	594	873
<b>SOIR</b>	581	899	899	459	1079	1541

<b>ECOLE</b>	ANDERSEN		BITSCHNER		BLUM		CRETAY		CHARPAK		ROUSSEAU	
<b>MATIN/SOIR</b>	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S
<b>MOYENNE ANNUELLE</b>	9.9	5.2	12.1	10.1	5.4	10.4	6.9	5.6	7.7	11.3	10.8	17.3

f. Bilan financier garderie périscolaire

<b>Dépenses 2023-2024</b>		
<b>Nature</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Alimentation/Goûter	9852.48€	
Prestation de services	0€	
Produits de traitement	163.03€	
Fournitures de petits équipements	295€	
Autres fournitures non stockées	299.32€	
Frais de télécommunication	134.95€	
Redevances garderies périscolaire		50923.02€
<b>TOTAUX :</b>	10744.78€	50923.02€

g. Le temps du midi

La Ville se charge également de la gestion du temps de la pause méridienne. Ce temps concerne le créneau de 11h30 ou 11h45 après la classe jusqu' à la reprise des enseignements à 13h30 ou 13h45. Il s'agit essentiellement de l'encadrement des enfants durant leur présence au restaurant scolaire et de la période qui suit le déjeuner, lequel se partage selon les écoles et les jours en deux temps :

Il s'agit d'un temps de mises en place d'activités manuelles, sportives, artistiques mises en place par l'équipe d'animation tout au long de l'année. Ces activités sont proposées tout au long du temps méridien.

### **Modalités de mise en œuvre :**

- 1) Planification des activités : Chaque activité est planifiée en amont en fonction des objectifs pédagogiques et du public ciblé.

Un calendrier annuel est établi afin d'assurer la diversité des propositions (activité Sportives, manuelles, Jeux de cours etc.) ...

- 2) Mise à disposition des matériaux et équipements :  
Pour chaque activité, les animateurs veillent à ce que le matériel nécessaire soit adaptés (fournitures pour les activités manuelles jeux ...)
- 3) Organisation des groupes : Les enfants sont répartis en petits groupes afin de favoriser l'interaction, l'apprentissage collaboratif et une meilleure gestion des activités.
- 4) Suivi et encadrement : L'équipe d'animation est présente pour guider les activités, expliquer les consignes encourager les enfants et assurer leur sécurité. Ils veillent aussi à maintenir un environnement agréable et calme et propice à la participation.
- 5) Evaluation et ajustement : A la fin de chaque cycle d'activités, une évaluation est réalisée afin de recueillir les retours des enfants et des animateurs.  
Cela permet d'ajuster les futures propositions pour répondre aux attentes et améliorer l'expérience.  
Ces modalités permettent une gestion fluide et organisée du temps méridien, Offrant ainsi aux participants une variété d'activité enrichissantes et adaptées à leurs besoins.

Le temps du déjeuner est géré par le service de l'Intendance sous la direction de la responsable qualité de la restauration.

En fonction des effectifs sur le temps méridien, les équipes d'animations sont adaptées de 2 à 7 animateurs avec un référent sur chaque site. De plus, deux éducateurs sportifs interviennent également sur ce temps.

### **h. Coût salarial temps méridien et garderie**

<b>COÛT SALARIAL GARDERIE ET TEMPS DU MIDI</b>	<b>2024</b>	<b>Prévisionnel 2025</b>
	108 000€	112 000€

<i>Nb animateurs</i>	<b>Garderies matin / soir</b>	<b>Temps méridien</b>
<b>ANDERSEN</b>	2	2
<b>CRETAY</b>	2	2
<b>BITSCHNER</b>	2	4
<b>CHARPAK</b>	2	4
<b>ROUSSEAU</b>	2	7
<b>BLUM</b>	2	6

\*le nombre d'animateurs a beaucoup varié durant l'année dû aux difficultés de recrutement



# CONCLUSION

Le service Education souhaite continuer d'améliorer ses fonctionnements.

Ainsi, pour l'année 2024/2025, rattaché au PEDT, les objectifs seront axés sur les actions suivantes :

- Travailler sur l'inclusion des enfants en situation d'handicap (aménagement des locaux, formation des agents, communication avec les parents etc).
- Améliorer l'information avec les parents (référent parentalité, nouvel outil d'utilisation pour les parents courant 2025, trombinoscope et réunion de présentation des animateurs etc.)
- Améliorer les échanges avec les directions d'écoles.
- Passage des garderies en accueils de loisirs soumis aux exigences de la SDJES.
- Poursuivre les COPIL pour identifier les besoins sur les différents temps de l'enfant.